

**Effectifs postsecondaires et attestations
d'études décernées au N.-B.**
Août 2020



Table des matières

Universités publiques.....	2
Effectifs	2
Attestations d'études décernées	5
Collèges publics.....	5
Effectifs	5
Attestations d'études délivrées	8
Programmes d'apprentissage	8
Inscriptions.....	8
Attestations d'études délivrées	10
Annexe : Autres chiffres.....	11
Effectifs et inscriptions.....	11
Attestations d'études délivrées	12

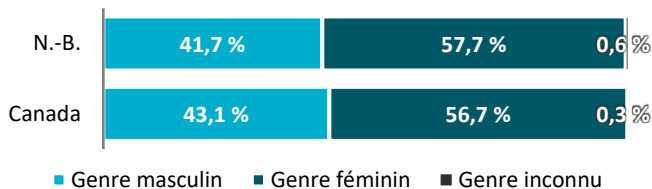
Nota : Les étudiants inscrits dans des programmes d'éducation de base et de formation professionnelle¹ ont été exclus des analyses dans ce rapport.

Universités publiques

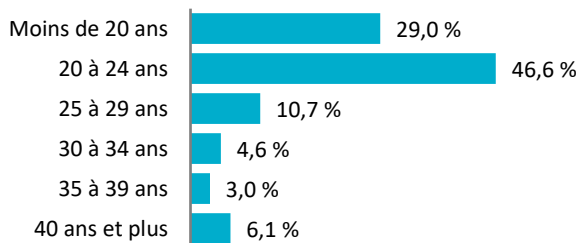
Effectifs²

En date de l'année scolaire 2017-2018, les universités publiques du Nouveau-Brunswick comptaient 18 991 étudiants. Les femmes représentaient 57,7 % de ces étudiants. Les étudiants universitaires de la province, hommes et femmes, ont généralement moins de 25 ans.

Effectifs des universités publiques – Nouveau-Brunswick et Canada – 2017-2018



Effectifs des universités publiques selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2017-2018



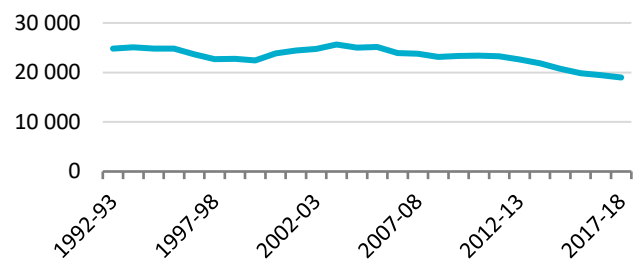
Sur les 18 991 étudiants constituant les effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick, 16 218 (85,4 %) étaient inscrits à temps plein. La majorité des étudiants à temps plein et à temps partiel faisaient des études de premier cycle. Le tableau suivant présente une ventilation des effectifs selon le niveau d'études.

Effectifs des universités publiques selon le niveau d'études – Nouveau-Brunswick – 2017-2018

Niveau d'études	Total
Programme préparatoire au premier cycle	153
Baccalauréat ou équivalent	15 255
Maîtrise ou équivalent	2 040
Doctorat ou équivalent	513
Hors programme ³ – premier cycle	972
Hors programme – études supérieures	45
Total	18 981

Depuis le début ou le milieu des années 2000, les effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick n'ont cessé de diminuer. De 2003-2004 à 2017-2018, le nombre d'effectifs des universités du Nouveau-Brunswick est passé de 25 641 à 18 981 étudiants, soit une baisse de 26,0 % (diminution moyenne de 2,1 % par année).

Effectifs des universités publiques – Nouveau-Brunswick



Il existe de nombreuses façons de mesurer la participation aux études postsecondaires (chacune ayant ses propres avantages et inconvénients), mais quelle que soit la mesure utilisée, le Nouveau-Brunswick se classe toujours parmi les provinces ayant le plus faible taux d'étudiants universitaires au Canada. En 2017-2018, en proportion de sa population totale, le Nouveau-Brunswick comptait moins d'étudiants inscrits à l'université que toutes les autres provinces. Bien que cela s'explique en partie par la population relativement plus âgée de la province, on constate la même tendance lorsqu'on ne tient compte que des effectifs en fonction de la population de jeunes (plutôt que de la population totale).

¹ Les « programmes d'éducation de base et de formation professionnelle » font référence aux programmes non postsecondaires qui sont offerts dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

² Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, tableaux 37-10-0011-01, 37-10-0015-01, 37-10-0018-01 et 37-10-0163-01; Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableau 17-10-0005-01.

³ La catégorie "hors programme" comprend les étudiants inscrits à des activités éducatives sans être inscrits dans un programme. Ceci inclut les étudiants inscrits dans des cours et qui n'ont pas déclaré de programme particulier.

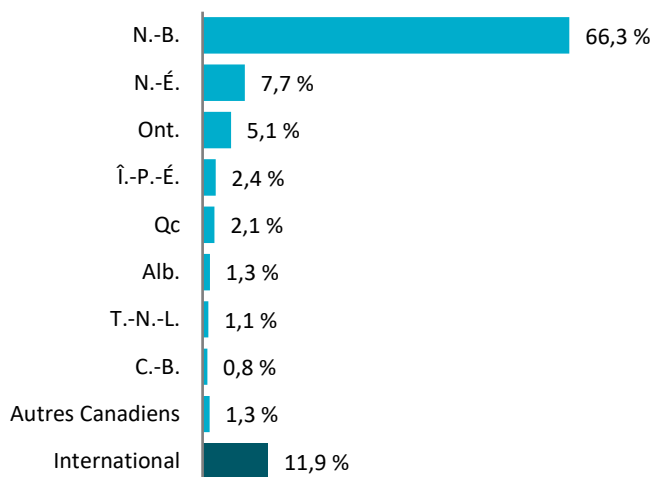
⁴ La « moyenne » des taux de croissance mentionnée dans cette section représente les taux composés de croissance annuelle.

Effectifs des universités publiques – 2017-2018

	Total	En fonction de la population en 2017
T.-N.-L.	17 835	3,4 %
Î.-P.-É.	4 377	2,9 %
N.-É.	42 786	4,5 %
N.-B.	18 981	2,5 %
Qc	319 671	3,9 %
Ont.	533 316	3,8 %
Man.	46 593	3,5 %
Sask.	37 281	3,2 %
Alb.	130 977	3,1 %
C.-B.	184 614	3,7 %
Territoires
Total – Canada	1 336 431	3,7 %

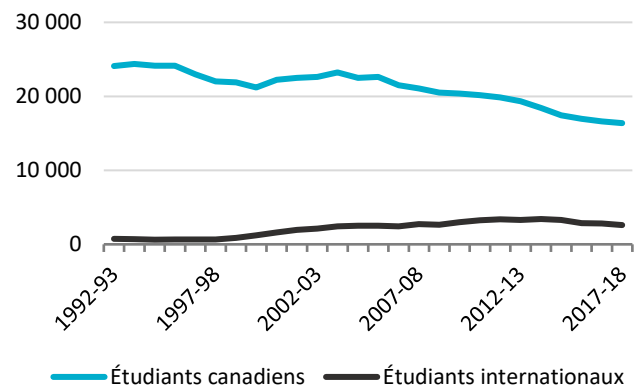
La baisse du nombre d'effectifs dans les universités du Nouveau-Brunswick découle non seulement de la diminution de la population des jeunes de la province, mais aussi de la diminution du nombre d'étudiants provenant d'autres régions du pays venant étudier dans la province.

Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick selon la province de résidence – 2017-2018⁵



En outre, après avoir atteint un sommet en 2013-2014, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick a progressivement diminué ces dernières années.

Effectifs des universités publiques selon le statut de l'étudiant au Canada – Nouveau-Brunswick



En proportion de la taille de la population, le Nouveau-Brunswick se classait à l'avant-dernier rang des provinces quant au nombre d'étudiants universitaires étrangers venus pour y étudier en 2017-2018.

Effectifs d'étudiants internationaux dans les universités publiques – 2017-2018

	Total	En fonction de la population en 2017
T.-N.-L.	2 808	0,5 %
Î.-P.-É.	948	0,6 %
N.-É.	8 454	0,9 %
N.-B.	2 601	0,3 %
Qc	42 888	0,5 %
Ont.	72 078	0,5 %
Man.	6 690	0,5 %
Sask.	4 575	0,4 %
Alb.	13 638	0,3 %
C.-B.	41 046	0,8 %
Territoires
Total – Canada	195 729	0,5 %

En 2017-2018, la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Mali ont été les principales sources d'étudiants étrangers pour les universités du Nouveau-Brunswick⁵.

⁵ Sources : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

En 2017-2018, 27,2 % des étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick poursuivaient des études en STGM⁶. Il s'agit d'une hausse par rapport à la proportion des effectifs dans ces domaines en 2012-2013 (24,3 %) et correspond au taux national de 28,0 %. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes liés aux « mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information ». Parmi les autres étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick, 72,5 % étaient inscrits dans des programmes SACHES⁷ et 0,3 % étudiaient dans des domaines d'études non classifiés.

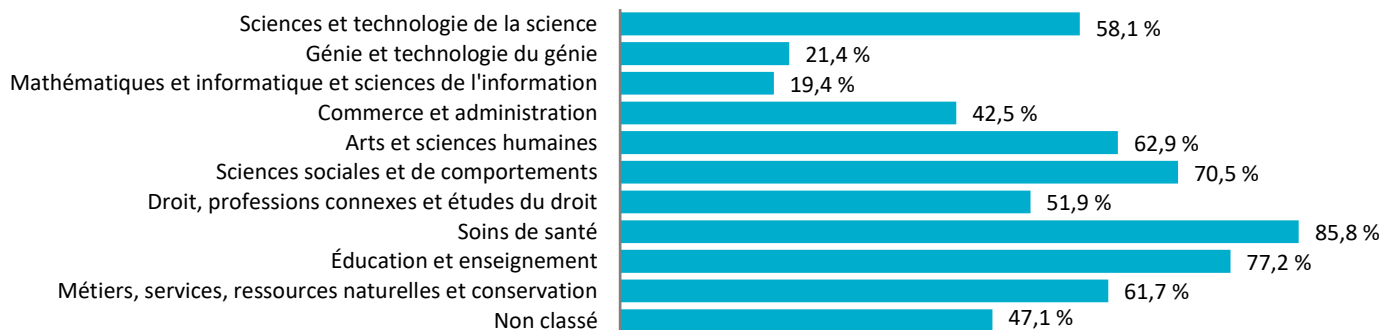
Effectifs des universités publiques selon le type de programme – Nouveau-Brunswick et Canada – 2012-2013 et 2017-2018

	Nouveau-Brunswick		Canada
	2012-2013	2017-2018	2017-2018
STGM	24,3 %	27,2 %	28,0 %
Sciences et technologie de la science	12,3 %	13,6 %	13,4 %
Génie et technologie du génie	9,4 %	9,8 %	9,7 %
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	2,6 %	3,8 %	5,0 %
SACHES	75,2 %	72,5 %	71,2 %
Commerce et administration	14,9 %	13,4 %	16,9 %
Arts et sciences humaines	23,5 %	20,8 %	16,1 %
Sciences sociales et de comportements	8,5 %	10,5 %	15,1 %
Droit, professions connexes et études du droit	1,6 %	2,1 %	1,8 %
Soins de santé	9,9 %	8,9 %	9,6 %
Éducation et enseignement	10,8 %	9,8 %	5,6 %
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	6,0 %	7,0 %	6,1 %
Non classé	0,5 %	0,3 %	0,7 %

Si, dans l'ensemble, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'inscrire à l'université, ce n'est pas le cas dans tous les programmes :

- les femmes représentaient 39,5 % des effectifs inscrits aux programmes STGM dans les universités du Nouveau-Brunswick en 2017-2018. Dans l'ensemble du pays, ce pourcentage était de 40,4 %;
- Le pourcentage de femmes des effectifs inscrits aux programmes universitaires liés aux « mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information » en 2017-2018 était nettement plus faible au Nouveau-Brunswick (19,5 %) qu'à l'échelle nationale (29,5 %);
- les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à s'inscrire dans les programmes universitaires liés aux soins de santé. En 2017-2018, les femmes représentaient 85,8 % des effectifs de ces programmes au Nouveau-Brunswick. Dans l'ensemble du pays, ce pourcentage était de 74,8 %.

Pourcentage de femmes dans les effectifs des universités publiques selon le type de programme – Nouveau-Brunswick – 2017-2018



⁶ La catégorie STGM comprend les domaines d'études en sciences, technologie, génie, mathématiques et sciences informatiques.

⁷ La catégorie SACHES comprend les domaines d'études en administration, sciences sociales, arts, commerce, sciences humaines, éducation, santé, droit, services, ressources naturelles et conservation.

Attestations d'études décernées⁸

En 2017, les universités publiques du Nouveau-Brunswick ont remis en tout 4 629 attestations d'études (certificats, diplômes ou grades). La grande majorité de ces attestations d'études étaient des grades.

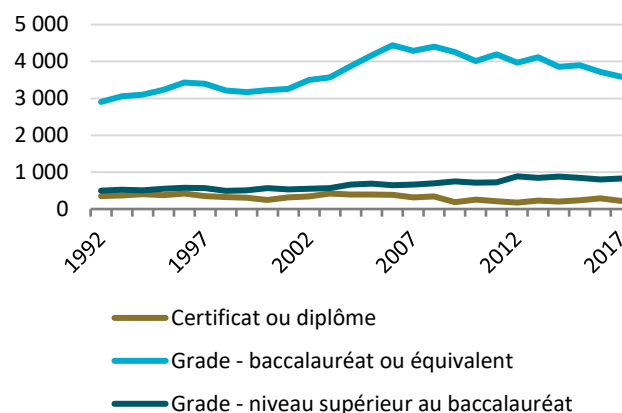
Attestations d'études décernées par les universités publiques – Nouveau-Brunswick – 2017

	Total
Certificat ou diplôme	219
Grade	4 410
Baccalauréat ou équivalent	3 585
Maîtrise ou équivalent	750
Doctorat ou équivalent	75
Total	4 629

Les femmes représentent la majorité des diplômés universitaires. En 2017, 60,8 % des attestations d'études délivrées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick l'ont été à des femmes. D'ailleurs, ce pourcentage est plus élevé que la proportion des effectifs universitaires (57,7 %) que les femmes représentent. Le nombre d'attestations d'études délivrées aux femmes est supérieur au nombre d'attestations d'études délivrées aux hommes à tous les niveaux d'enseignement, sauf à celui du doctorat.

Bien que le nombre total d'attestations d'études délivrées par les universités du Nouveau-Brunswick ait eu tendance à diminuer ces dernières années, la baisse a été légèrement moins importante que celle des effectifs. Entre 2008 et 2017, le nombre d'attestations d'études délivrées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick a diminué de 14,9 % (soit une baisse moyenne de 1,8 % par an). L'une des raisons pour lesquelles cette diminution est moins importante que celle observée pour les effectifs est l'augmentation du nombre de maîtrises décernées (+15,2 %), puisqu'une fois admis dans un programme de maîtrise, l'étudiant prend généralement moins de temps pour obtenir son grade que dans la plupart des programmes de baccalauréat.

Attestations d'études décernées par les universités publiques – Nouveau-Brunswick



Malgré la récente augmentation du nombre de maîtrises décernées, le Nouveau-Brunswick se classe toujours parmi les dernières provinces quant au nombre de maîtrises et de doctorats décernés, tant en nombre absolu que relatif.

Collèges publics

Effectifs⁹

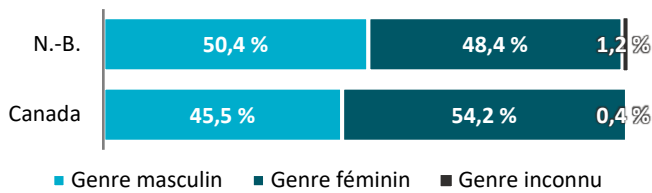
Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les collèges publics du Nouveau-Brunswick comptaient 7 548 étudiants (en excluant les étudiants inscrits dans des programmes d'éducation de base et de formation professionnelle, mais en incluant les 1 518 étudiants inscrits dans des cours/activités qui ne font pas partie d'un programme et n'ont aucun volet évaluatif). Parmi ces étudiants, 5 754 (76,2 %) étaient inscrits à temps plein.

Même si les personnes constituant les effectifs des collèges ont tendance à être plus jeunes (moins de 25 ans), il est beaucoup plus fréquent que les personnes s'inscrivent au collège à un âge plus avancé par rapport à l'université. Les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick comptaient presque autant de femmes que d'hommes.

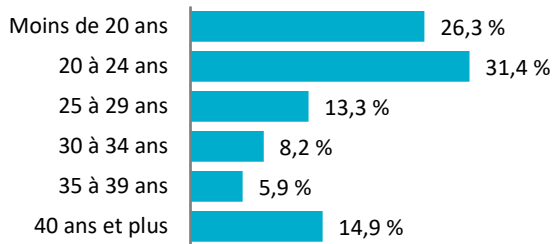
⁸ Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, tableaux 37-10-0012-01 et 37-10-0070-01.

⁹ Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, tableaux 37-10-0011-01, 37-10-0015-01, 37-10-0018-01 et 37-10-0163-01; Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableau 17-10-0005-01.

Effectifs des collèges publics selon le sexe – Nouveau-Brunswick et Canada – 2017-2018

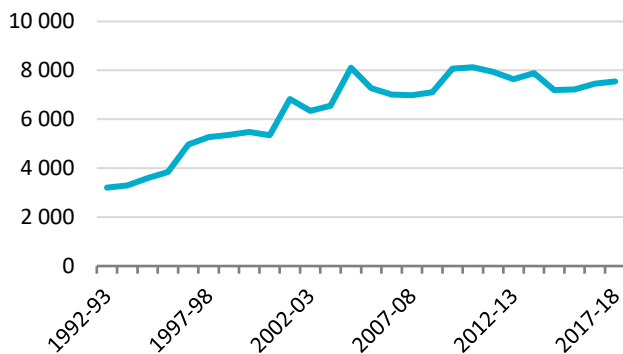


Effectifs des collèges publics selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2017-2018



Après avoir connu une croissance significative tout au long des années 1990 et au début des années 2000, le nombre d'effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick est resté relativement stable depuis cette époque.

Effectifs des collèges publics – Nouveau-Brunswick



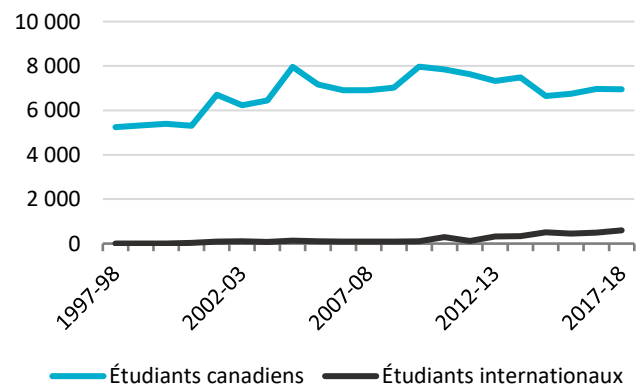
En 2017-2018, en proportion de la population totale, le Nouveau-Brunswick comptait moins d'étudiants inscrits dans les collèges publics que les autres provinces, sauf une.

Effectifs des collèges publics – 2017-2018

	Total	En fonction de la population en 2017
T.-N.-L.	7 908	1,5 %
Î.-P.-É.	2 073	1,4 %
N.-É.	9 048	1,0 %
N.-B.	7 548	1,0 %
Qc	214 383	2,6 %
Ont.	330 615	2,3 %
Man.	14 391	1,1 %
Sask.	18 879	1,6 %
Alb.	51 276	1,2 %
C.-B.	92 619	1,9 %
Territoires	3 117	2,6 %
Total – Canada	751 857	2,1 %

Si le niveau d'effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick est resté relativement stable depuis le milieu des années 2000, il est maintenant légèrement plus tributaire des étudiants étrangers depuis cette époque. Entre 2005-2006 et 2017-2018, le pourcentage des effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick constitué par les étudiants étrangers est passé de 1,4 % à 7,9 %.

Effectifs des collèges publics selon le statut de l'étudiant au Canada – Nouveau-Brunswick



En 2017-2018, 17,6 % des étudiants collégiaux du Nouveau-Brunswick souhaitaient obtenir une attestation d'études dans le cadre d'un programme STGM. Ce pourcentage est en baisse par rapport à celui de 2012-2013 (18,1 %) et correspond à celui observé à l'échelle nationale (17,1 %). Cette baisse s'explique en partie par une diminution du nombre d'étudiants dans les programmes liés aux « mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information ». Les autres étudiants collégiaux du Nouveau-Brunswick (81,7 %) étaient inscrits dans des programmes SACHES.

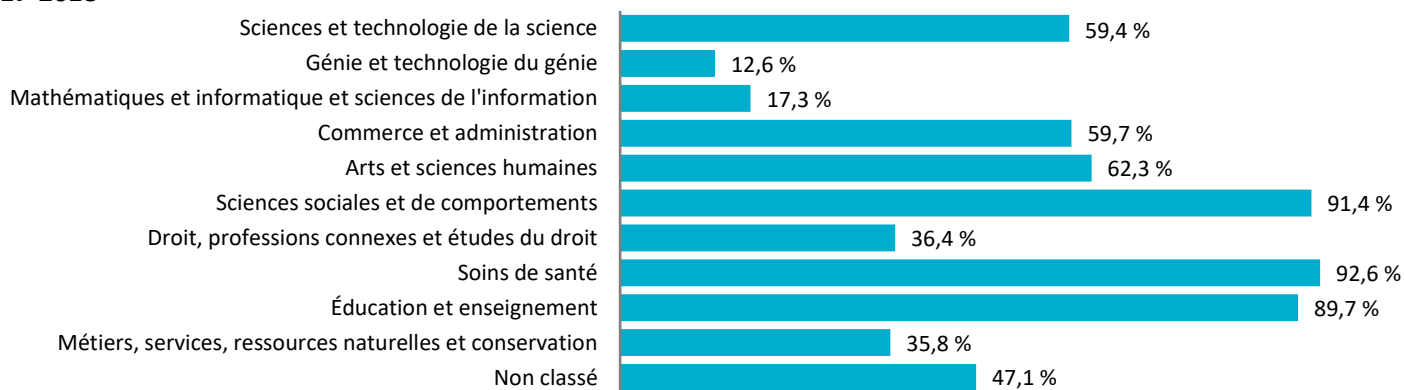
Effectifs des collèges publics selon le type de programme – Nouveau-Brunswick et Canada – 2012-2013 et 2017-2018

	Nouveau-Brunswick		Canada
	2012-2013	2017-2018	2017-2018
STGM	18,1 %	17,6 %	17,1 %
Sciences et technologie de la science	1,0 %	1,3 %	5,5 %
Génie et technologie du génie	8,4 %	8,5 %	7,2 %
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	8,8 %	7,8 %	4,4 %
SACHES	81,9 %	81,7 %	74,6 %
Commerce et administration	14,7 %	16,0 %	18,4 %
Arts et sciences humaines	4,7 %	3,1 %	17,7 %
Sciences sociales et de comportements	4,5 %	5,1 %	5,2 %
Droit, professions connexes et études du droit	0,2 %	0,4 %	1,1 %
Soins de santé	15,5 %	13,4 %	12,0 %
Éducation et enseignement	0,6 %	1,2 %	1,7 %
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	41,7 %	42,7 %	18,6 %
Non classé	..	0,7 %	8,3 %

Si, dans l'ensemble, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes au sein des effectifs des collèges, la proportion varie selon les programmes :

- les femmes ne représentaient que 17,8 % des effectifs inscrits aux programmes STGM des collèges du Nouveau-Brunswick en 2017-2018. À l'échelle nationale, ce pourcentage était de 30,0 %;
- en 2017-2018, le pourcentage de femmes constituant les effectifs des programmes collégiaux liés « aux mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information » était nettement plus faible au Nouveau-Brunswick (17,3 %) que dans l'ensemble du pays (24,7 %);
- les femmes représentaient la grande majorité des effectifs des programmes en « soins de santé, sciences sociales et comportementales et éducation et enseignement » dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick. Elles représentaient 92,1 % des effectifs de ces programmes, par rapport à 82,7 % à l'échelle nationale.

Pourcentage de femmes dans les effectifs des collèges publics selon le type de programme – Nouveau-Brunswick – 2017-2018

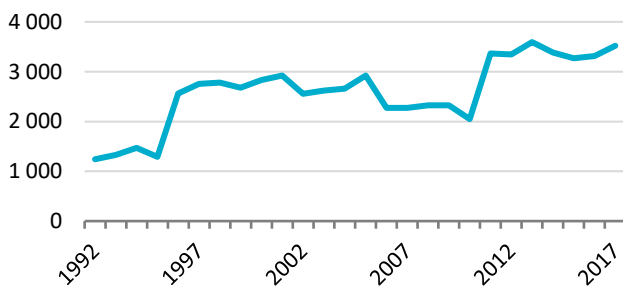


Attestations d'études délivrées¹⁰

En 2017, les collèges publics du Nouveau-Brunswick ont remis en tout 3 522 attestations d'études (principalement des certificats et des diplômes). Sur les 3 522 attestations d'études délivrées, 52,3 % l'ont été à des hommes, 46,6 % à des femmes et 1,2 % à des personnes appartenant à la catégorie « non binaire ou de sexe inconnu ».

Après une tendance à la baisse entre 2005 et 2010, le nombre total d'attestations d'études délivrées par les collèges du Nouveau-Brunswick a augmenté de façon spectaculaire en 2011. Depuis lors, ce nombre est resté relativement stable.

Attestations d'études délivrées par les collèges publics – Nouveau-Brunswick



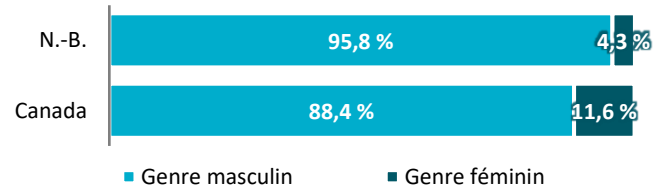
Programmes d'apprentissage

Inscriptions¹¹

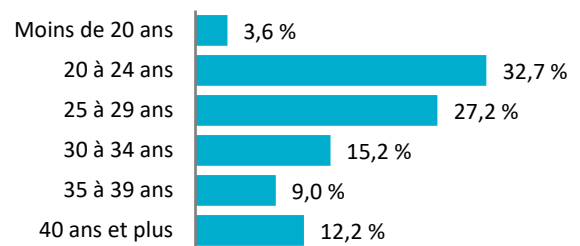
En 2018, 5 772 personnes se sont inscrites à des programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick. Ce total comprend 1 233 nouvelles inscriptions. Contrairement aux universités et aux collèges, l'apprentissage au Nouveau-Brunswick (et dans tout le Canada) est fortement dominé par les hommes. En 2018, les hommes représentaient 95,8 % des inscriptions aux programmes d'apprentissage de la province. À l'échelle nationale, ce pourcentage était de 88,4 %. L'écart entre le pourcentage du Nouveau-Brunswick et celui de l'ensemble du pays s'explique en partie par le fait que de nombreux métiers à prédominance féminine, comme la coiffure, l'esthétique et l'éducation de la petite enfance, ne sont pas enseignés dans le cadre de programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick.

Par rapport aux étudiants des universités et des collèges, les apprentis inscrits étaient, dans l'ensemble, relativement plus âgés.

Apprentis inscrits selon le sexe – Nouveau-Brunswick et Canada – 2018

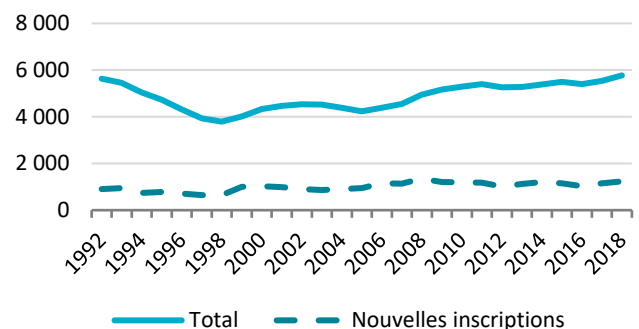


Apprentis inscrits selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2018



Après avoir fortement diminué tout au long des années 1990, le nombre d'apprentis inscrits ne cesse d'augmenter depuis. Entre 1998 et 2018, le nombre d'effectifs aux programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick est passé de 3 792 à 5 772 étudiants, soit une augmentation de 52,2 % (augmentation moyenne de 2,1 % par an). Pendant cette même période, le nombre de nouvelles inscriptions par an a presque doublé.

Apprentis inscrits – Nouveau-Brunswick



¹⁰ Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, tableaux 37-10-0012-01 et 37-10-0070-01.

¹¹ Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits, tableau 37-10-0023-01

Malgré cette tendance à la hausse, en 2018, en proportion de la taille de sa population, le Nouveau-Brunswick se classait à l'avant-dernier rang des provinces en ce qui concerne le nombre d'apprentis inscrits.

Apprentis inscrits – 2018

	Total	En fonction de la population en 2018
T.-N.-L.	6 654	1,3 %
Î.-P.-É.	1 347	0,9 %
N.-É.	7 956	0,8 %
N.-B.	5 772	0,7 %
Qc	129 567	1,5 %
Ont.	96 003	0,7 %
Man.	13 386	1,0 %
Sask.	9 792	0,8 %
Alb.	67 974	1,6 %
C.-B.	52 470	1,0 %
Territoires	1 278	1,0 %
Total – Canada	392 202	1,1 %

Si, dans l'ensemble, le Nouveau-Brunswick comptait relativement peu d'apprentis inscrits, il comptait parmi les provinces ayant le plus grand nombre d'apprentis mécaniciens de chantier et de mécaniciens automobiles en proportion de la taille de la population canadienne. Les niveaux d'inscription dans ces métiers, ainsi qu'en soudure, ont augmenté de manière significative ces dernières années.

Dans la plupart des grands groupes de métiers de la province, les femmes ne représentaient que 1 % à 4 % des apprentis inscrits. La principale exception à cette tendance était les programmes d'apprentissage dans le secteur de la restauration, dans lesquels les femmes représentaient 42 % des inscriptions. Dans la plupart des cas, le Nouveau-Brunswick était légèrement à la traîne des moyennes nationales en ce qui concerne la représentation des femmes dans tout grand groupe de métiers.

Pourcentage des inscriptions à un programme d'apprentissage faites par les femmes pour certains grands groupes de métiers – Nouveau-Brunswick – 2018

	N.-B.	Canada
Électriciens	4 %	4 %
Entretien d'automobiles	3 %	5 %
Plombiers, tuyauteurs et monteur de conduites de vapeur	2 %	3 %
Charpentiers	4 %	4 %
Mécaniciens de chantier	1 %	3 %
Soudeurs	8 %	8 %
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	2 %	2 %
Conducteurs d'équipement lourd et opérateurs des grues	1 %	3 %
Mécaniciens d'équipement lourd	0 %	2 %
Finition extérieure	1 %	2 %
Services alimentaires	42 %	41 %
Coiffeurs et esthéticiens	...	88 %
Autre	5 %	16 %

Apprentis inscrits selon le grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick et Canada – 2013 et 2018

	Nouveau-Brunswick		Canada
	2013	2018	2018
Électriciens	24,6 %	23,1 %	17,4 %
Entretien d'automobiles	16,1 %	18,1 %	9,9 %
Plombiers, tuyauteurs et monteur de conduites de vapeur	12,4 %	10,8 %	11,2 %
Charpentiers	13,8 %	10,2 %	11,0 %
Mécaniciens de chantier	4,7 %	6,7 %	3,0 %
Soudeurs	4,5 %	5,8 %	3,2 %
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	3,1 %	4,0 %	2,5 %
Conducteurs d'équipement lourd et opérateurs des grues	1,5 %	3,0 %	3,3 %
Mécaniciens d'équipement lourd	1,9 %	2,5 %	3,2 %
Finition extérieure	2,4 %	2,5 %	2,9 %
Services alimentaires	2,6 %	2,3 %	5,0 %
Coiffeurs et esthéticiens	3,6 %
Autre	12,3 %	10,8 %	23,7 %

Attestations d'études délivrées¹²

En 2018, 1 167 certificats ont été décernés à des apprentis inscrits et à des ouvriers qualifiés au Nouveau-Brunswick. Bien que la majorité de ces certificats aient été décernés à des apprentis (639), un nombre important de certificats ont également été décernés à des ouvriers qualifiés¹³ (504). Parmi les provinces, seul le Québec a accordé un nombre plus élevé de certificats aux ouvriers qualifiés que le Nouveau-Brunswick.

Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick – 2018

	Apprenti	Ouvrier qualifié	Total
Dans les métiers désignés Sceau rouge¹⁴	639	393	1 029
Avec le Sceau rouge	639	162	798
Sans le Sceau rouge	0	231	231
Dans les métiers non désignés Sceau rouge	27	114	135
Total	660	504	1 167

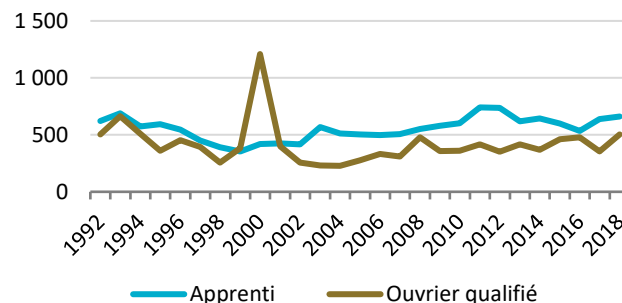
Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés — 2018

	Apprenti	Ouvrier qualifié	Total
T.-N.-L.	465	57	519
Î.-P.-É.	120	75	192
N.-É.	720	159	879
N.-B.	660	504	1 167
Qc	10 164	8 493	18 657
Ont.	11 937	2 244	14 181
Man.	1 275	297	1 572
Sask.	1 359	186	1 548
Alb.	8 265	666	8 931
C.-B.	5 400	1 302	6 702
Territoires	147	27	174
Total – Canada	40 512	14 010	54 522

En 2018, 96,4 % des certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés étaient remis à des hommes, tandis que 3,6 % étaient remis à des femmes. Le pourcentage de certificats décernés aux femmes était à peu près le même pour les apprentis (3,6 %) et les ouvriers qualifiés (4,1 %).

Après une forte baisse dans les années 1990, le nombre de certificats décernés aux apprentis et aux ouvriers qualifiés au Nouveau-Brunswick a connu une hausse tout au long de la première décennie des années 2000. Depuis 2010, le nombre de ces certificats décernés chaque année dans la province est resté relativement stable.

Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick



¹² Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits, tableau 37-10-0089-01.

¹³ Les ouvriers qualifiés sont des personnes qui ont travaillé dans un certain métier pendant plusieurs années, sans nécessairement avoir été apprentis et qui ont choisi de passer l'examen d'évaluation des compétences requises dans leur métier.

¹⁴ Le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage et ses partenaires déterminent quels métiers sont désignés comme des métiers Sceau rouge. Les métiers Sceau rouge ont des exigences de formation et d'évaluation des compétences normalisées dans l'ensemble des provinces et territoires. Dans les provinces et territoires qui offrent l'examen normalisé, le candidat retenu se verra apposer un Sceau rouge sur son certificat provincial ou territorial. Les métiers non désignés comme métiers Sceau rouge ne sont pas soumis à des pratiques normalisées dans les provinces et territoires.

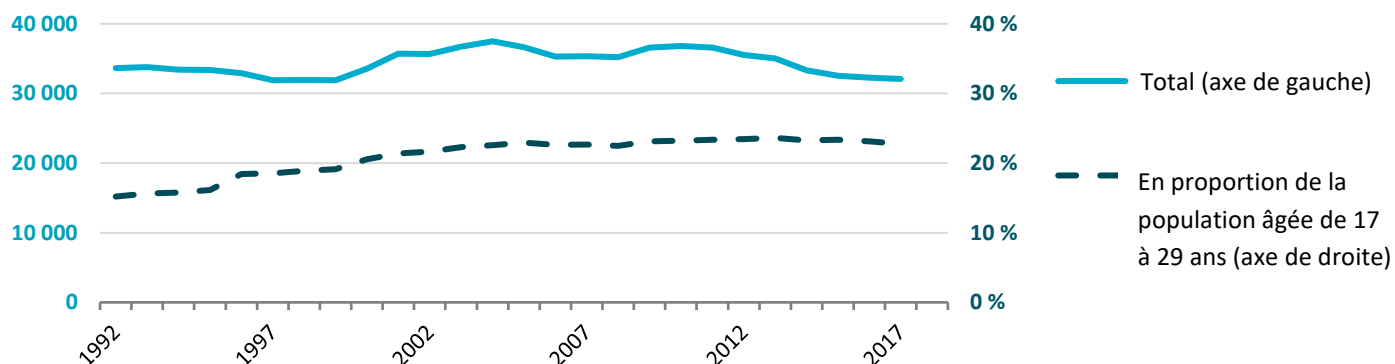
Annexe : Autres chiffres

Effectifs et inscriptions

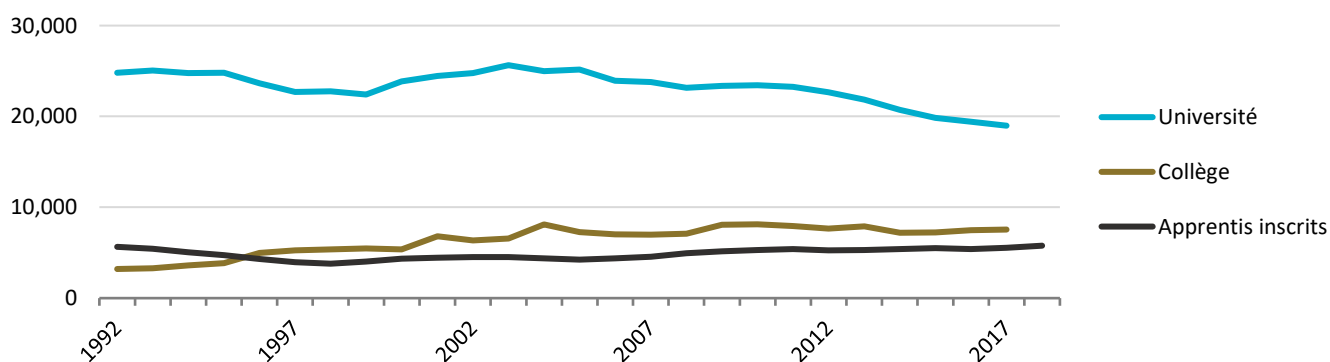
Effectifs et inscriptions dans les collèges publics, les universités publiques et les programmes d'apprentissage

	Total			En proportion de la taille de la population		
	Université 2017-18	Collège 2017-18	Université 2017-18	Collège 2017-18	Université 2017-18	Collège 2017-18
T.-N.-L.	17 835	7 908	17 835	3,4 %	1,5 %	1,3 %
Î.-P.-É.	4 377	2 073	4 377	2,9 %	1,4 %	0,9 %
N.-É.	42 786	9 048	42 786	4,5 %	1,0 %	0,8 %
N.-B.	18 981	7 548	18 981	2,5 %	1,0 %	0,7 %
Qc	319 671	214 383	129 567	3,9 %	2,6 %	1,5 %
Ont.	533 316	330 615	96 003	3,8 %	2,3 %	0,7 %
Man.	46 593	14 391	13 386	3,5 %	1,1 %	1,0 %
Sask.	37 281	18 879	9 792	3,2 %	1,6 %	0,8 %
Alb.	130 977	51 276	67 974	3,1 %	1,2 %	1,6 %
C.-B.	184 614	92 619	52 470	3,7 %	1,9 %	1,0 %
Territoires	..	3 117	1 278	„	2,6 %	1,0 %
Total – Canada	1 336 431	751 857	392 202	3,7 %	2,1 %	1,1 %

Effectifs et inscriptions dans les collèges publics, les universités publiques et les programmes d'apprentissage – Nouveau-Brunswick



Effectifs et inscriptions dans les collèges publics, les universités publiques et les programmes d'apprentissage – Nouveau-Brunswick



Attestations d'études délivrées

Attestations d'études postsecondaires délivrées (2018 pour les apprentis et les ouvriers qualifiés; 2017 pour les universités publiques et les collèges publics)

	Certificats remis aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés	Attestations d'études collégiales ou universitaires – niveau inférieur au baccalauréat	Grade – baccalauréat ou équivalent	Grade – niveau supérieur au baccalauréat
T.-N.-L.	519	3 144	2 373	1 065
Î.-P.-É.	192	1 137	690	213
N.-É.	879	5 364	7 215	2 520
N.-B.	1 167	3 744	3 585	825
Qc	18 657	95 814	37 308	19 170
Ont.	14 181	103 062	89 268	29 709
Man.	1 572	5 469	6 144	1 479
Sask.	1 548	4 503	4 527	1 836
Alb.	8 931	20 082	18 093	5 574
C.-B.	6 702	33 090	25 128	7 959
Territoires	174	336	15	3
Total – Canada	54 522	275 727	194 343	70 359

Attestations d'études décernées (2018 pour les apprentis et les ouvriers qualifiés; 2017 pour les universités publiques et les collèges publics) – Nouveau-Brunswick

	Apprentices 2018	University 2017	College 2017
Certificat, diplôme et autres attestations d'études inférieures au baccalauréat	1,167	219	3,519
Certificats remis aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés	1,167	0	0
Attestations d'études collégiales ou universitaires – niveau inférieur au baccalauréat	0	219	3,519
Grade	0	4,410	0
Baccalauréat ou équivalent	0	3,585	0
Maîtrise ou équivalent	0	750	0
Doctorat ou équivalent	0	75	0
Total	1,167	4,629	3,519

Attestations d'études postsecondaires délivrées – Nouveau-Brunswick

